



ORGANISATION
BLEUE

Expedition Bleue

LES ÎLES DU GOLFE

RAPPORT DE MISSION

28 AOÛT AU 21 SEPTEMBRE 2026

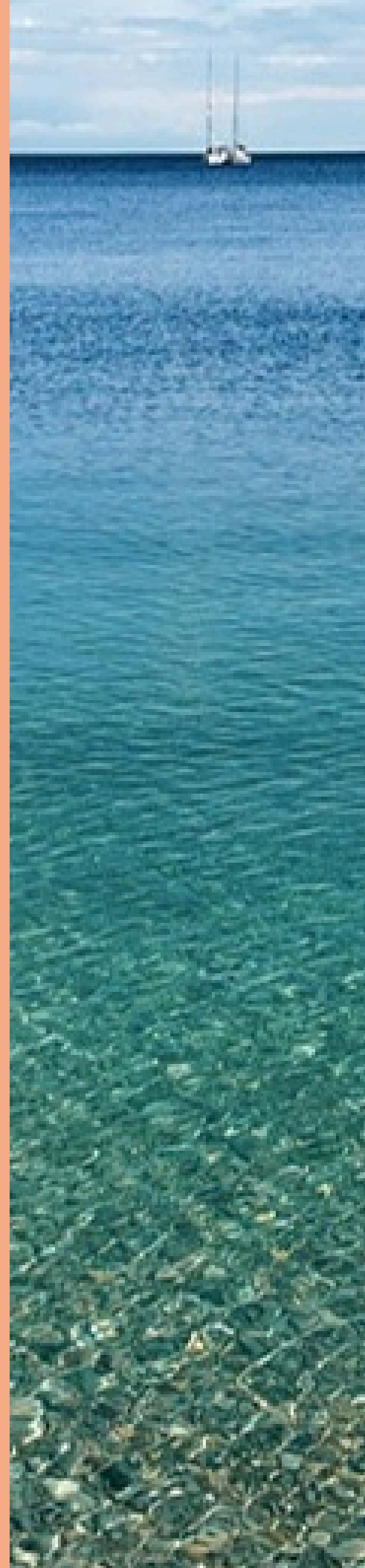


Programme maritime
pour la biodiversité du
SAINT-LAURENT

Québec 

Table des Matières

4	Introduction
5	Plan de mission
6	Carte de l'itinéraire
7	Équipage
8	La concertation et gestion intégrée
10	Permis et autorisations
13	Gestion et logistique de navigation et terrestre
15	Les partenaires
16	Recherche scientifique - Macroplastique
29	Livrables de communication
33	Les retombées
35	Budget
36	Conclusion



NOS OBJECTIFS DE RECHERCHE

Une expédition de recherche inclusive et interdisciplinaire, à bord d'un voilier, dans les îles du golfe du Saint-Laurent

L'objectif principal de cette quatrième Expédition Bleue était de mieux comprendre la présence et la répartition de la pollution plastique dans les îles du golfe du Saint-Laurent, dans la continuité des travaux de recherche menés par Organisation Bleue depuis 2019.

L'expédition visait notamment à poursuivre les observations réalisées lors de la première Expédition Bleue, menée dans le golfe en 2022. En retournant sur certaines berges alors caractérisées, l'équipe souhaitait documenter l'évolution de la présence et de l'accumulation des macroplastiques au fil du temps.

De nouvelles caractérisations ont également été réalisées sur des berges d'îles isolées et difficiles d'accès. Éloignés des activités humaines directes, ces sites permettent de mieux comprendre le transport et l'accumulation des déchets plastiques sur le littoral. La combinaison de sites revisités et de nouveaux secteurs contribue ainsi à enrichir les données disponibles et à mieux comprendre l'évolution spatio-temporelle de la pollution plastique dans le golfe du Saint-Laurent.



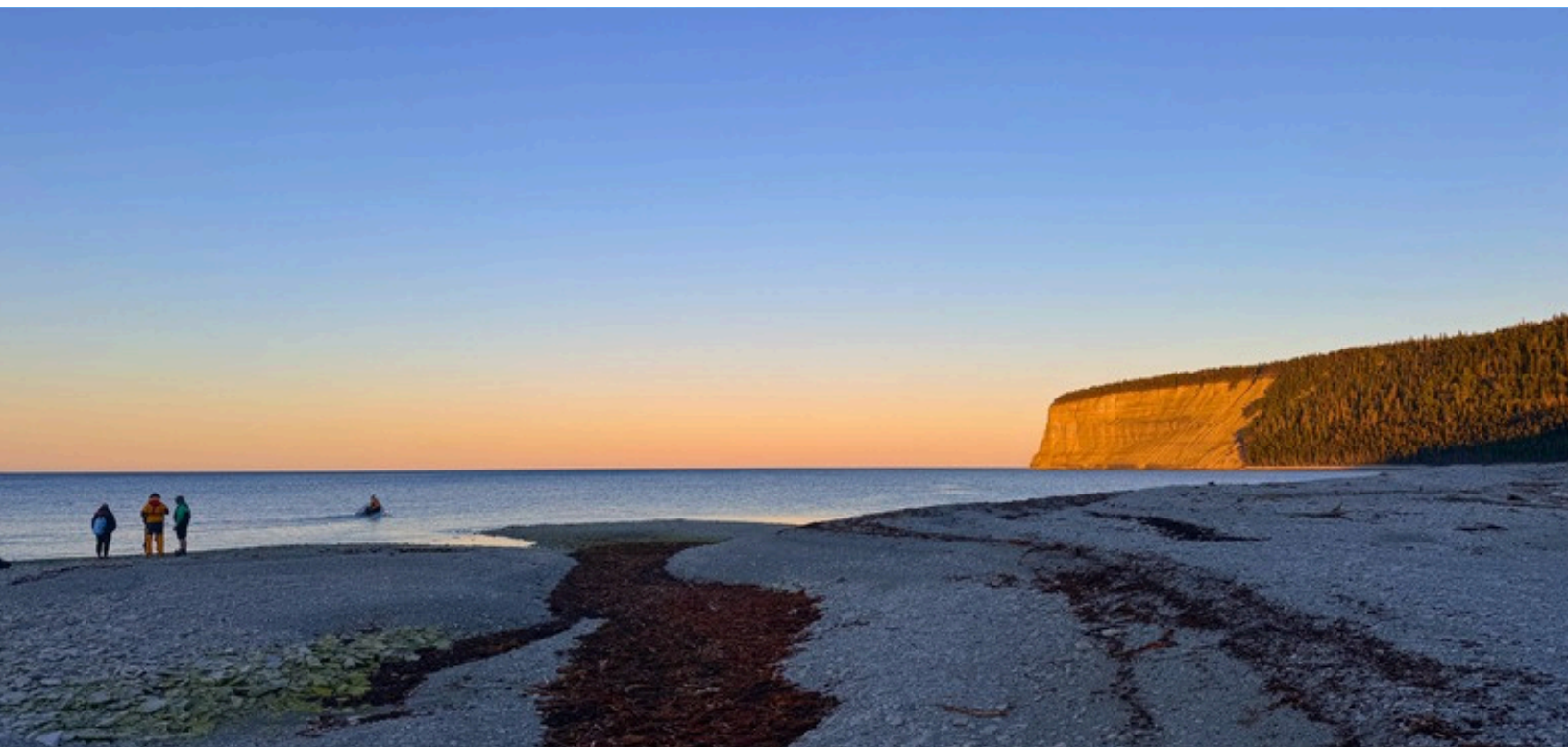
Plan de mission

Choix de l'itinéraire

Le choix d'un itinéraire à travers les îles du golfe du Saint-Laurent permettait de poursuivre le travail amorcé lors des précédentes Expéditions Bleues. En cohérence avec les objectifs du Programme de biodiversité maritime du Saint-Laurent, mis sur pied par le Fonds d'Action Saint-Laurent, le parcours a été conçu pour couvrir des territoires variés, dont plusieurs sont isolés et difficiles d'accès.

Les activités de terrain se sont déroulées du 18 août au 2 septembre 2026. Cette période a été déterminée en fonction des conditions de navigation à voile, de l'accessibilité des sites et des autorisations obtenues pour certains territoires. L'itinéraire devait néanmoins demeurer flexible afin de s'adapter aux conditions météorologiques et aux possibilités de débarquement.

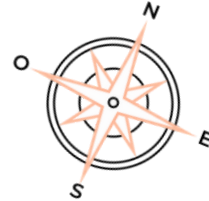
Le parcours s'est étendu des rivages de la Côte-Nord aux îles des secteurs de Havre-Saint-Pierre et d'Ekuanitshit, jusqu'à différents secteurs des façades nord et sud de l'île d'Anticosti. Il a permis de revisiter certains sites documentés lors de précédentes expéditions tout en intégrant de nouveaux secteurs, assurant ainsi une continuité dans le suivi de la pollution plastique et l'acquisition de nouvelles données dans le golfe du Saint-Laurent.



Carte de l'itinéraire



Équipage



Gilles Pagé

Skipper
Bleuet



Adèle Dufour

Co-cheffe de bord
Bleuet



Anne-Marie Asselin

Cheffe de mission, biologiste marine
Organisation Bleue



Alex Côté Hallée

Étudiant doctoral en arts visuels
UQAM



Laurence Martel

Coordonnatrice à la pollution
plastique et concertation du milieu
Organisation Bleue



Malika Asselin-Côté

Coordonnatrice partenariats et
production
Organisation Bleue



Rose Gagnon-Yelle

Responsable des communications
et gestion de communauté
Organisation Bleue



Annie Perron

Étudiante doctorale en photographie
UQAC



Guillaume Shea-Blais

Directeur de la photographie
Organisation Bleue

La concertation et la gestion intégrée

Dans le cadre de l'Expédition Bleue 4, une démarche de concertation a été privilégiée afin de coordonner les activités de terrain en harmonie avec les réalités et les initiatives des acteurs du territoire. En amont de l'expédition, des communications ont été établies avec les différentes parties prenantes, tant publiques que privées, notamment les municipalités, les municipalités régionales de comté (MRC), les entreprises privées et les organismes à but non lucratif. Cette approche collaborative vise à favoriser la complémentarité des actions, à faciliter la planification des interventions et à encourager le partage des connaissances entre les équipes de l'expédition et les acteurs locaux.

La concertation avec les communautés et les organisations du territoire constitue un élément essentiel de la démarche, puisque ces acteurs possèdent une connaissance approfondie de leur milieu, de ses particularités, de ses enjeux et des initiatives de conservation qui y sont déjà déployées. Leurs connaissances et leur expertise représentent une contribution précieuse à la planification des activités, à la compréhension des observations recueillies et à l'interprétation des résultats. Ces échanges permettent également de mieux arrimer les travaux de l'Expédition Bleue aux besoins et aux priorités locales, tout en favorisant la transmission des données et des résultats de recherche aux personnes et aux organisations concernées.

Entre autres, sur l'île d'Anticosti, la présence de l'équipage de l'Expédition Bleue 4 a suscité de la curiosité et de l'intérêt auprès des habitant-es et de certains gestionnaires rencontrés au cours de l'expédition. Les activités de nettoyage et de collecte de données menées dans différents secteurs ont notamment été l'occasion d'échanger avec des personnes déjà engagées dans la protection et la mise en valeur du territoire. Plusieurs discussions avec la Sépaq Anticosti ont également fait ressortir un intérêt à accueillir de nouveau l'équipe afin de présenter les résultats et les retombées du travail réalisé, notamment les données recueillies et les résultats des nettoyages de berges.

La concertation et la gestion intégrée

Des discussions sont actuellement en cours afin d'organiser, au printemps 2027, une présentation des travaux de l'Expédition Bleue auprès de la population anticostienne. Cette rencontre permettra de faire un retour sur l'expédition, de partager les connaissances et les observations recueillies sur le territoire et de poursuivre les échanges avec les acteurs locaux autour des enjeux liés à la pollution plastique. Elle constituera également une occasion de valoriser l'expertise locale et de renforcer les liens de collaboration en vue de futures initiatives de documentation et de conservation du territoire.



Permis et autorisations

La réalisation de l'Expédition Bleue 4 nécessitait l'obtention de plusieurs autorisations afin de permettre à l'équipe d'accéder à des territoires protégés ou soumis à des conditions particulières en terme d'accès. La planification de la mission a donc intégré, en amont, les démarches nécessaires auprès des différentes instances responsables des territoires visés. L'obtention de ces autorisations était importante pour permettre l'accès à des secteurs isolés et protégés qui ne sont pas accessibles sans autorisation. Dans le cas de la réserve écologique du Grand-Lac-Salé, par exemple, les conditions d'accès ont été planifiées de façon à réaliser les activités en petit comité et à limiter les déplacements au strict nécessaire. Les interventions prévues reposaient principalement sur l'observation, la caractérisation et le retrait de déchets présents sur les berges, sans prélèvement biologique, excavation, coupe de végétation ou installation permanente. La présence de conditions d'accès propres à chaque territoire a également influencé la planification de l'itinéraire. Les périodes d'autorisation, les modalités de débarquement et les conditions particulières associées aux différents sites devaient être conciliées avec les fenêtres météorologiques et les conditions de navigation. L'ensemble des démarches liées aux permis et aux autorisations a ainsi permis de planifier les interventions dans le respect des cadres de gestion propres aux territoires visités. Elles ont également contribué à assurer que les activités de recherche, de caractérisation, de nettoyage et de recherche-crédation puissent être réalisées de manière responsable, en accord avec les objectifs de conservation des milieux naturels fréquentés.

1. Parcs Canada

Des demandes d'autorisation et de permis ont été soumises à Parcs Canada pour les interventions prévues dans la réserve de parc national de l'Archipel-de-Mingan, notamment à l'île Nue, à la Grande Île et à l'île Innu. Ces démarches visaient à encadrer l'accès aux secteurs ciblés pour les activités de terrain, ainsi que les opérations de captation d'images dans le cadre du projet documentaire. Un permis de tournage et d'utilisation de drone a été obtenu auprès de Parcs Canada, permettant la réalisation des activités de documentation visuelle prévues.

Permis et autorisations - Suite

2. Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP)

Des démarches d'autorisation ont également été entreprises auprès du MELCCFP afin d'accéder à certains secteurs de l'île d'Anticosti, notamment à la réserve écologique du Grand-Lac-Salé. Une demande d'autorisation d'accès à une réserve écologique pour une activité éducative, de recherche scientifique ou de saine gestion a été déposée auprès du Ministère pour obtenir l'autorisation de réaliser les activités de caractérisation et de nettoyage prévues dans cette aire protégée.

3. Environnement et Changement climatique Canada - Service Canadien de la Faune

Des demandes d'autorisation ont été adressées au Service canadien de la faune, notamment en raison de la présence de refuges d'oiseaux migrateurs parmi les sites ciblés, dont ceux de l'île du Corossol et de Betchouane. Les activités prévues dans le cadre du projet ont été planifiées de manière à respecter les dispositions du Règlement sur les refuges d'oiseaux migrateurs (RROM), notamment celles visant à prévenir le dérangement des oiseaux migrateurs, de leurs nids et de leurs œufs, ainsi que toute perturbation de leurs habitats. Les autorisations nécessaires ont été obtenues et les activités de terrain ont été réalisées dans le respect des exigences applicables aux refuges d'oiseaux migrateurs.

4. Sépaq Anticosti et Société du patrimoine mondial d'Anticosti

Des démarches ont également été entreprises auprès de la Sépaq Anticosti afin de coordonner le plan de mission avec les périodes d'ouverture de la chasse dans les différents secteurs de l'île. Par ailleurs, des échanges avec la Société du patrimoine mondial d'Anticosti ont permis de veiller à ce que les interventions prévues tiennent compte de la sensibilité des milieux géologiques et des objectifs de conservation du territoire. Les échanges avec les organismes concernés ont permis de confirmer la compatibilité des interventions prévues avec les objectifs de conservation du territoire et de tenir compte des secteurs sensibles dans la planification de la mission.

2 refuge d'oiseaux migrateurs

Refuge d'oiseaux migtrateurs de Betchouane,
Refuge d'oiseaux migrateurs de l'Île-du-Corossol

2 parcs nationaux

Réserve de parc national de l'Archipel-de-Mingan et Parc national d'Anticosti

1 réserve de biodiversité

Réserve de biodiversité d'Anticosti

1 réserve écologique

Réserve écologique du Grand-Lac-Salé



Gestion et logistique de navigation et terrestre

La gestion et la logistique des transports, tant à voile que par la route, ont représenté un aspect central de la réalisation de cette quatrième Expédition Bleue. Les distances importantes à parcourir entre les différents territoires visités, combinées aux fenêtres de temps disponibles pour réaliser les activités de terrain, ont demandé une planification quotidienne et une grande capacité d'adaptation. Les déplacements en voilier devaient être coordonnés en fonction des conditions météorologiques, des vents, des marées et des courants, tout en tenant compte des objectifs de collecte prévus et des périodes d'accès associées aux permis et autorisations.

Au départ de Sept-Îles, le 18 août, une navigation de nuit a notamment été réalisée afin de maximiser le temps disponible pour les activités de terrain dès le début de l'expédition. La combinaison du voilier et du zodiac a ensuite permis d'accéder à plusieurs îles et secteurs côtiers difficilement accessibles autrement, notamment l'île Nue, Grande Île et l'île Innu, ainsi qu'à différentes baies du versant nord de l'île d'Anticosti, dont la baie de la Tour, la baie de l'Ours et la baie Natiscotec.



Gestion et logistique de navigation et terrestre - suite

Sur le plan terrestre, deux camionnettes de type pick-up ont été mises à disposition à l'arrivée sur l'île d'Anticosti, dont une prêtée par la Sépaq Anticosti. Ces véhicules ont facilité les déplacements de l'équipe vers les différents secteurs de l'île et ont offert l'espace nécessaire pour transporter le matériel ainsi que les déchets issus des nettoyages de berges. Cette capacité de transport a notamment permis d'acheminer vers le voilier le Bleu et une grande partie des déchets recueillis lors des interventions terrestres. Les déplacements en camionnettes ont également permis d'atteindre des secteurs plus isolés du versant sud de l'île, notamment la Pointe-à-la-Croix, Chaloupe, Galiote et Martin-la-Mer.

La complémentarité entre les moyens de transport maritimes et terrestres a ainsi été essentielle à la réalisation des activités prévues sur un territoire vaste et composé de nombreux secteurs difficilement accessibles.





ORGANISATION
BLEUE



Programme maritime
pour la biodiversité du
SAINT-LAURENT



Conseil
des arts
et des lettres
du Québec



Québec 



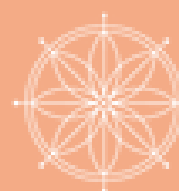
Montréal 

UQÀM

UQAC



OGSL 
Observatoire global
du Saint-Laurent



Croisière
des Alizés



Kawela



Recherche scientifique - Macroplastique

Le volet macroplastique de l'Expédition Bleue 4 s'inscrit dans la continuité des travaux menés par l'Organisation Bleue dans le golfe du Saint-Laurent depuis la première Expédition Bleue, en 2022. Cette nouvelle mission poursuivait un double objectif : documenter de nouveaux secteurs du golfe encore peu caractérisés et revisiter certains sites étudiés en 2022 afin d'amorcer un suivi de l'évolution de la pollution plastique dans le temps.

Lors de l'Expédition Bleue 1, l'équipe avait notamment posé l'hypothèse que la pollution plastique pouvait être omniprésente sur les littoraux du golfe, y compris dans des secteurs éloignés des activités humaines, et que les courants marins pouvaient contribuer à l'accumulation de quantités importantes de déchets sur certaines berges. Les observations réalisées en 2022 avaient notamment fait ressortir une présence importante de pollution sur certains secteurs du versant sud de l'île d'Anticosti, laissant entrevoir un possible effet des courants marins et d'une zone de rétention des débris flottants.

Le retour sur ces territoires en 2026 permet ainsi de mettre en perspective les observations réalisées quatre ans plus tôt. La revisite de sites déjà caractérisés offre la possibilité de documenter la persistance des déchets sur les berges, de comparer les quantités et les types de macroplastiques observés et de mieux comprendre la dynamique des accumulations dans le temps. Le versant sud d'Anticosti constituait à cet égard un secteur d'intérêt particulier. Six nettoyages y ont été réalisés au cours de l'expédition, permettant de retirer et de caractériser 749 kg de déchets.



A hand wearing a brown leather glove is shown from the wrist down, holding a white plastic bag. The background is a clear blue sky above a dark blue sea. The white bag is being pulled upwards, creating a sense of tension. The overall image conveys a message about environmental cleanup and waste management.

19

sites dépollués
et recensés

6

aires protégées
documentées

20,9

ha de territoire étudiés, soit
l'équivalent de 167 piscines
olympiques

1,2 tonnes

de déchets ramassés et caractérisés

Nettoyages secteur Minganie

4 activités de nettoyage

Quai de Mingan

37 kg de déchets récoltés

Grande île

15 kg de déchets récoltés

Île Innu

8 kg de déchets récoltés

Île Nue de Mingan

16 kg de déchets récoltés

Total = 76 kg

Nettoyages secteur Anticosti

10 activités de nettoyage

Pointe-à-la-Croix

Site 1 : 142 kg de déchets récoltés

Site 2 : 24 kg de déchets récoltés

Site 3 : 37 kg de déchets récoltés

Chaloupe

451 kg de déchets récoltés

Martin-sur-mer

3 kg de déchets récoltés

Wilcox

0.1 kg de déchets récoltés

Nettoyages secteur Anticosti - Suite

Réserve écologique du Grand-Lac-Salé

203 kg de déchets récoltés

Baie de l'ours

41 kg de déchets récoltés

Baie de la Tour

3 kg de déchets
récoltés

Baie Natiscotec

29 kg de déchets récoltés

Total = 821 kg

Nettoyages secteur Basses-Côte-Nord et Terre-Neuve

4 activités de nettoyage

Plage de Natashquan

Site 1 : 12 kg de déchets récoltés

Site 2 : 4 kg de déchets récoltés

Plage de Kegaska

47 kg de déchets récoltés

Quai St-Anthony's

13 kg de déchets récoltés

Total = 76 kg

Nettoyage secteur Montréal

1 activité de nettoyage

Île Lapierre

236 kg de déchets récoltés

Total = 236 kg





En parallèle, l'équipe a caractérisé de nouveaux secteurs afin d'élargir la couverture géographique des données disponibles sur les îles du golfe. Au total, 14 nettoyages de berges ont été réalisés, permettant de retirer et de caractériser 898,1 kg de déchets. Ces activités ont été menées par l'ensemble de l'équipage selon le protocole standardisé de caractérisation développé par l'Organisation Bleue en collaboration avec Environnement et Changement climatique Canada (ECCC).

Ce protocole permet de recueillir des données comparables d'un site à l'autre en documentant différentes variables spatio-temporelles, notamment la superficie caractérisée, le type de milieu et de terrain ainsi que l'état de la marée. Les données recueillies portent également sur la quantité, le poids et la composition des déchets, avec une classification permettant d'identifier plus de 150 types de macroplastiques.

Méthodologie de caractérisation de la pollution plastique

La méthodologie de l'Expédition Bleue 4 reposait sur une approche standardisée de caractérisation de la pollution plastique, permettant de documenter les déchets présents sur les berges des îles du golfe du Saint-Laurent. La sélection des sites tenait notamment compte de leur accessibilité, de leur éloignement des activités humaines et de leur intérêt pour l'étude de l'accumulation des déchets plastiques en milieu côtier. L'expédition combinait ainsi le retour sur des sites déjà documentés et l'exploration de nouveaux secteurs, afin de bonifier les données disponibles et de contribuer au suivi de la pollution plastique dans le golfe.

Les activités de nettoyage et de caractérisation étaient réalisées sur le terrain par l'équipage, en petits groupes, selon le protocole de l'Organisation Bleue. Chaque site faisait l'objet d'une collecte systématique des déchets plastiques présents dans le secteur ciblé. La durée moyenne d'une activité était d'environ trois heures, incluant les opérations de nettoyage et de caractérisation. Une personne responsable de la collecte des données était désignée au sein de l'équipage afin de veiller à l'application uniforme du protocole et à la qualité des observations consignées.



À la suite de leur collecte, les déchets étaient triés, identifiés, comptabilisés et pesés selon les catégories prévues au protocole. Les informations recueillies étaient inscrites dans les fiches de caractérisation, permettant de documenter la nature et les quantités de déchets observés sur chaque site. Cette démarche assurait une collecte de données structurée et comparable entre les différents secteurs étudiés.

Les données de terrain étaient ensuite géoréférencées, validées et intégrées au Portail de la pollution plastique des zones côtières de l'Est du Canada. Elles contribuent ainsi à une base de données à long terme regroupant des observations réalisées sur différents territoires du golfe du Saint-Laurent et de l'Est du Canada. Leur conservation et leur accessibilité permettent de soutenir le suivi de la pollution plastique, de comparer les résultats entre les sites et de mieux comprendre la répartition des déchets sur le littoral.

La comparaison des données recueillies en 2022 et en 2026 constitue un apport important de cette quatrième mission. Elle permettra d'amorcer un suivi temporel de certains sites et d'examiner l'évolution des quantités et de la composition des macroplastiques observés sur les berges. Ces données pourront également contribuer à approfondir la compréhension des processus de transport, de dispersion et d'accumulation des déchets à l'échelle du golfe du Saint-Laurent. Les observations réalisées sur les nouveaux sites viennent, quant à elles, compléter le portrait de la pollution plastique dans des secteurs encore peu documentés.



1,2 tonnes

de plastiques ramassés
et caractérisés

6 857

items recensés

678

bouchons en
plastique

597

morceaux de pellicule
plastique

552

cartouches de fusil

535

petits morceaux de
plastique rigides

486

petit morceaux de
plastique rigide



Livrables de communication

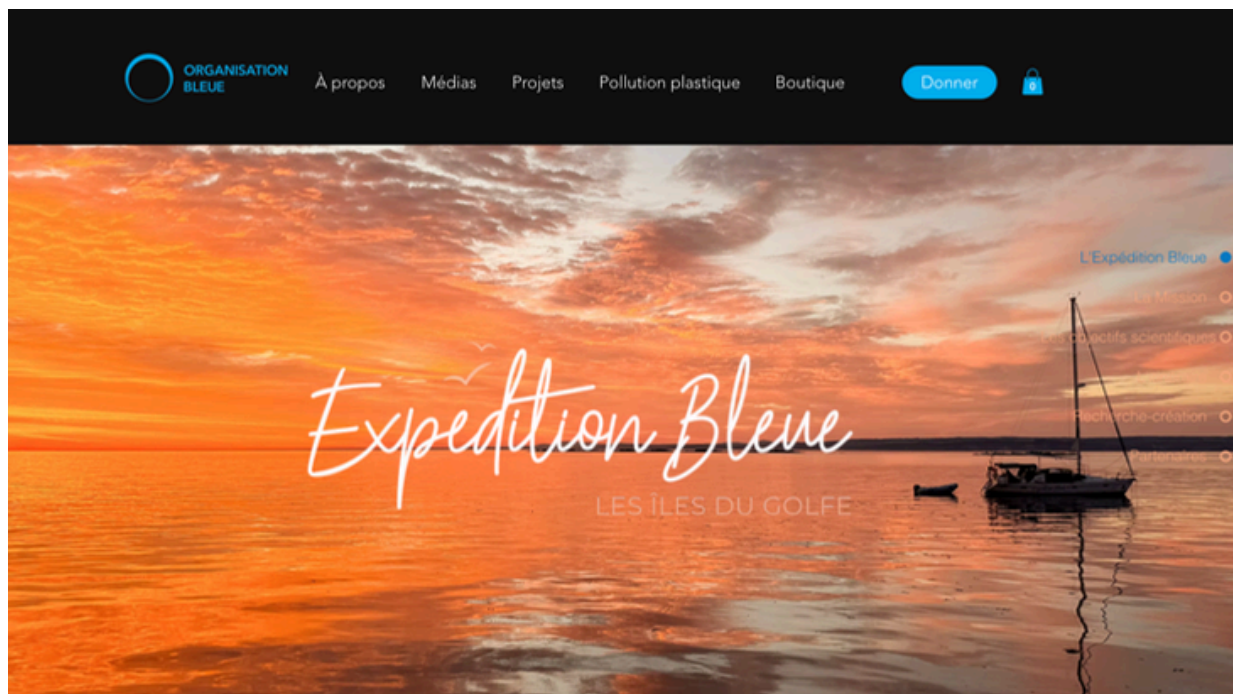


Voici la liste des livrables réalisés dans la convention avec le FASL :

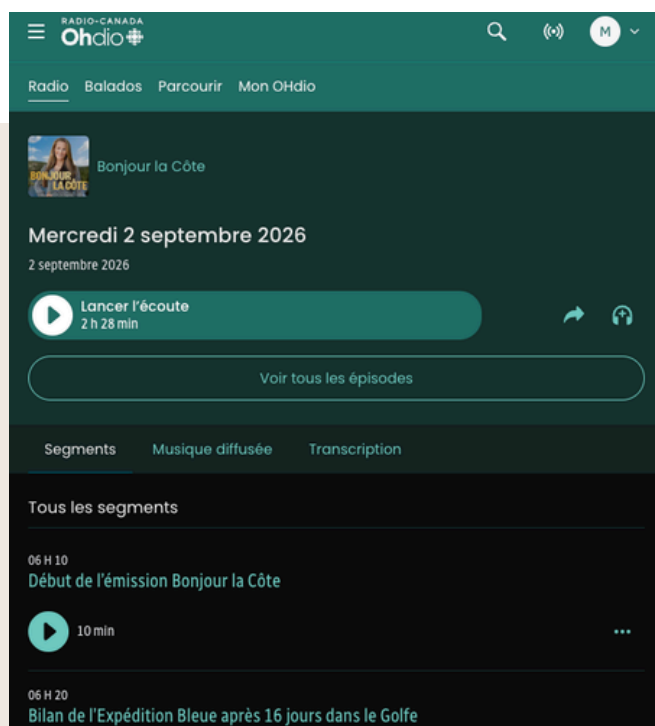
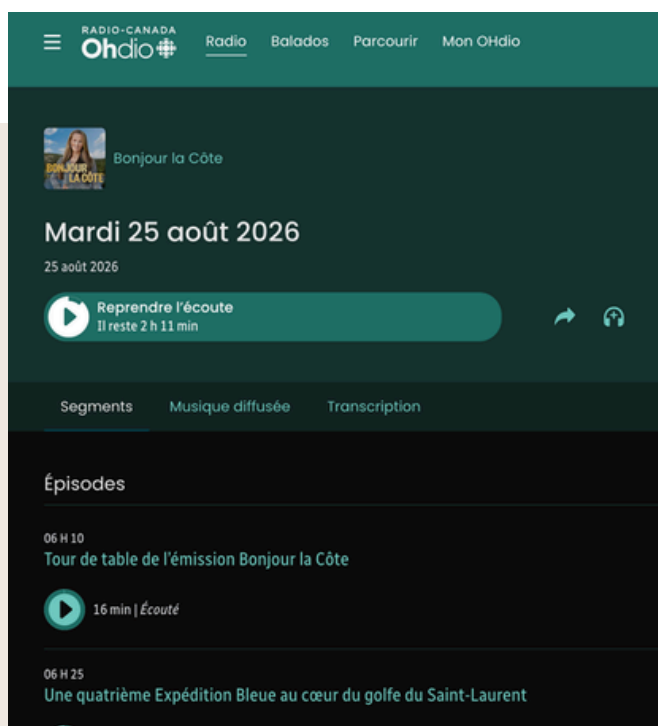
1. Communiqué de presse lors du dévoilement des résultats / rapport, À venir le 15 octobre 2026
2. Présentation du projet sur le site WEB;
3. Présentation des résultats dans notre infolettre, le 19 octobre 2026
4. Publications du projet dans vos médias sociaux (voir les retombées RS);
5. Présentation du projet dans un événement public, soit lors du nettoyage de clôture de l'expédition à l'île Lapierre à Montréal le 20 septembre 2026



Présentation du projet sur le site WEB d'Organisation Bleue



Présentation du projet à Bonjour la Côte, le 25 août 2026





Participation à l'émission Feu Vert à Radio-Canada



Radio

Balados

Parcourir

Mon OHdio



Les devoirs des gens en politique pour le climat, et la sauvegarde du frêne noir | OHdio | Radio-Canada

Écoutez l'épisode de l'émission Feu vert : Les devoirs des gens en politique pour le climat, et la sauvegarde du frêne noir

 radio-canada.ca

Feu vert

Avec Catherine Perrin

Le dimanche de 14 h à 15 h (en rediffusion le lundi suivant à 21 h)



Nous rejoindre

Île Lapierre

Retombée médiatique - La Presse

**LA
PRESSE**

Pour clôturer l'Expédition, Organisation Bleue a réalisé une activité de nettoyage sur l'île Lapierre, dans la rivière des Prairies. Cette activité a réuni des bénévoles autour d'une dernière intervention de terrain, dans la continuité du travail réalisé pendant l'expédition. L'activité a fait l'objet d'une couverture dans La Presse, publié le 21 septembre 2026. Lors de l'allocution d'ouverture, Organisation Bleue a également souligné le soutien du FASL et du Programme pour la biodiversité maritime du Saint-Laurent, qui ont contribué à la réalisation de l'Expédition Bleue 4.

Pollution plastique

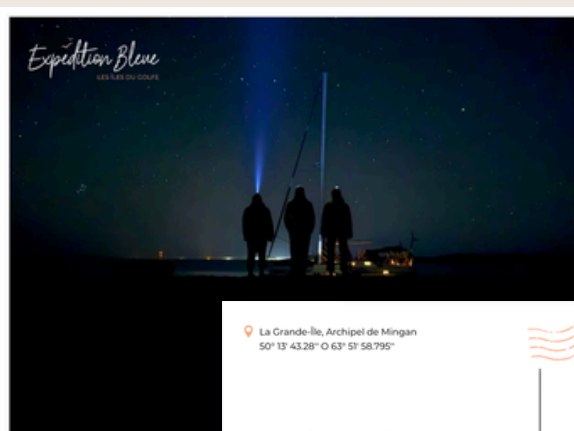
Grande opération de nettoyage pour une petite île



Les retombées

Présentation du projet via les médias sociaux

- + de 30 publications Facebook
- + de 30 publications Instagram



La Grande-Île, Archipel de Mingan
50° 13' 43.28" O 63° 51' 58.795"

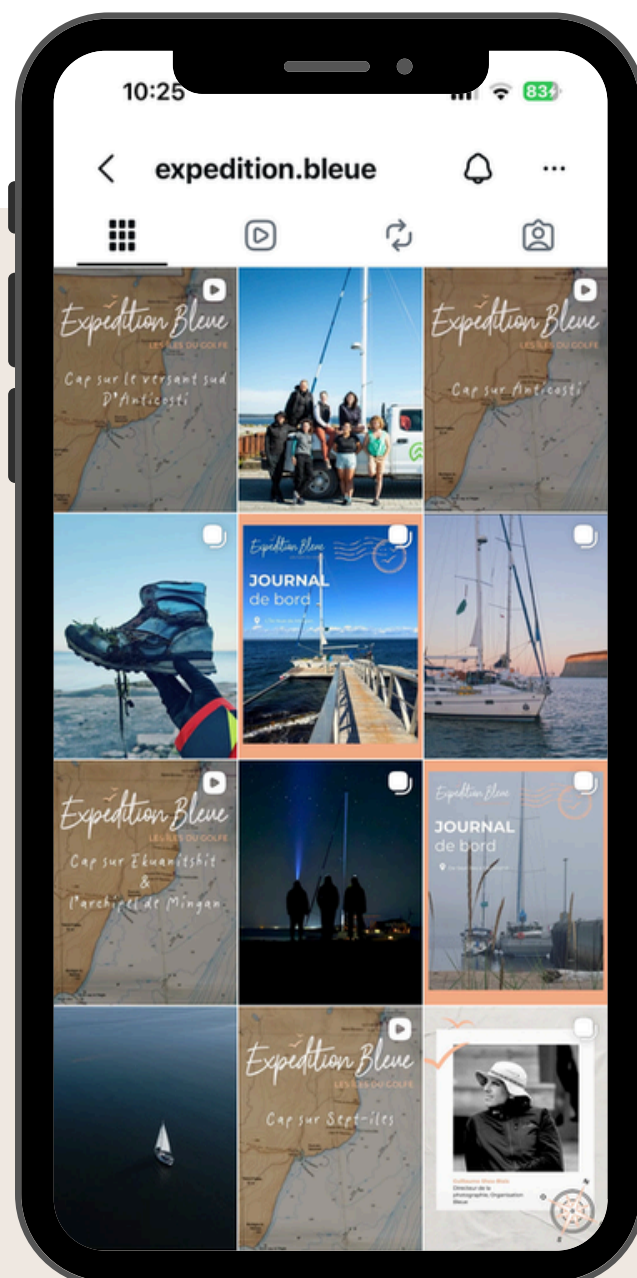
pollution perséide
sur les berges du Saint-Laurent

regard au ciel

sans avoir à se parler
faire le même vœu

Rose Gagnon-Melle





Les retombées médias sociaux

Notre stratégie de diffusion était principalement ancrée dans un partage de nos contenus sur plusieurs plateformes en temps réel pendant l'expédition, notamment sur les plateformes de Meta Facebook et Instagram. Les contenus scientifiques et littéraires étaient partagés de différentes façons, soit en publications, en reels, en stories, etc.

95 526

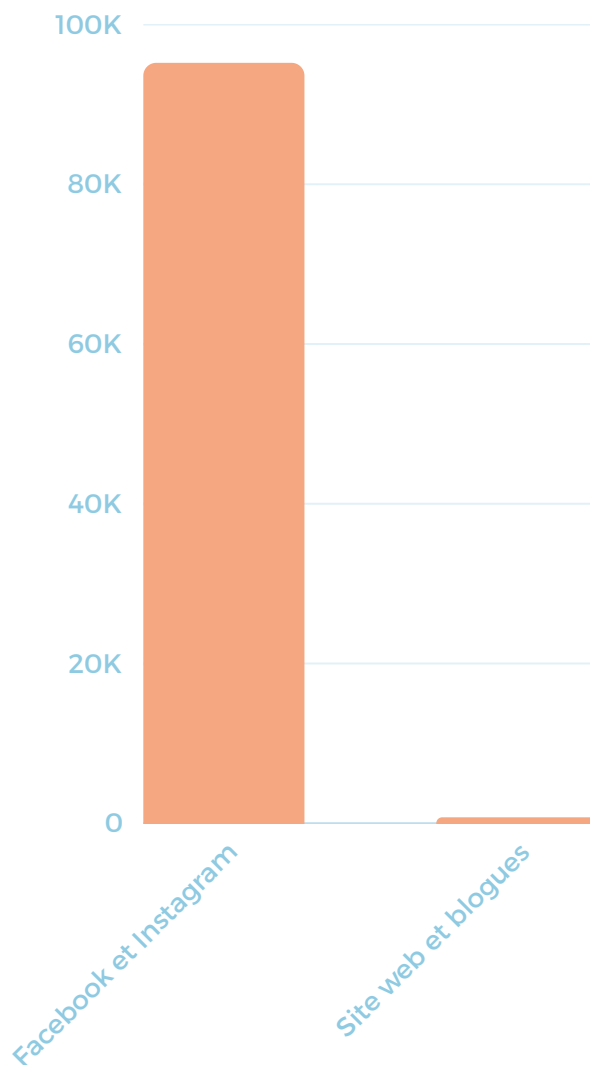
PORTÉE RÉSEAUX SOCIAUX

Nombre de personnes rejointes via les réseaux Facebook, Instagram, LinkedIn et le site web d'Organisation Bleue

37

PUBLICATIONS

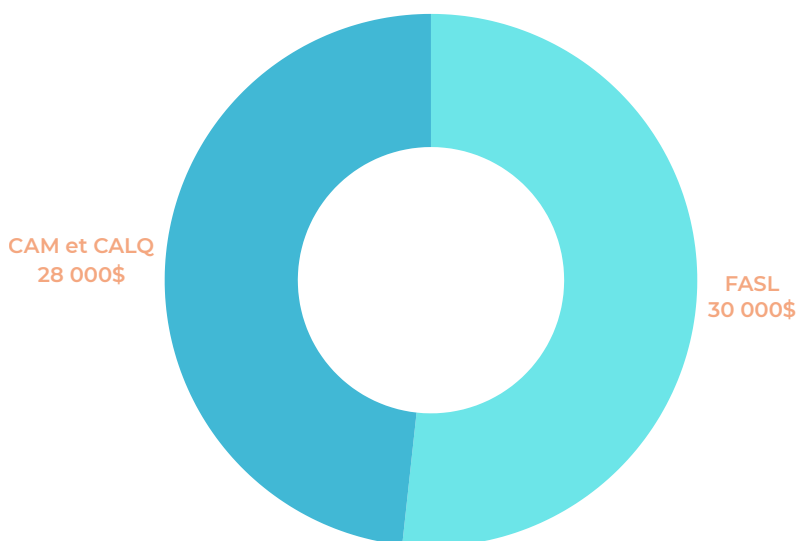
Nombre de publications créées et diffusées à travers nos différents canaux de diffusion et communication



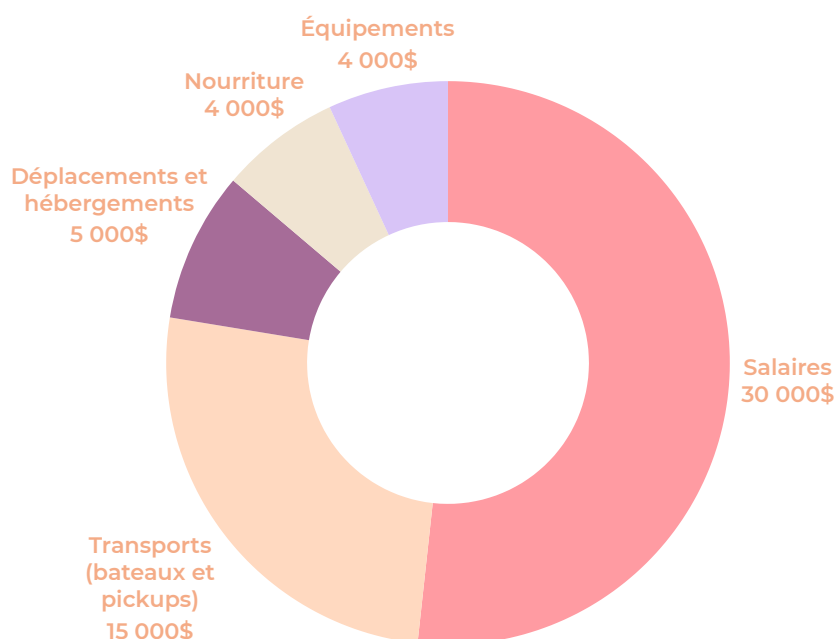
Budget

Dans le cadre de l'Expédition Bleue, la combinaison d'une subvention du Fonds D'Action Saint-Laurent, du Conseil des arts de Montréal et à d'autres contributions – financières ou en nature – de la part de partenaires provenant d'une gamme variée de secteurs, a permis d'accroître l'impact et la portée des travaux accomplis. Ces financements ont permis de réaliser le projet à hauteur de 58 000\$.

Total des contributions en argent :



Total des dépenses:



Total des contributions: 58 000\$ CAD

Conclusion

L'Expédition Bleue 4 s'achève, mais l'aventure est loin d'être terminée. Après quatre expéditions menées à différents endroits du Saint-Laurent, Organisation Bleue poursuit une démarche qui s'inscrit dans le temps, au fil des territoires visités, des observations recueillies et des liens qui se tissent sur le terrain. Cette quatrième mission a permis de retourner sur certains sites étudiés, d'en découvrir de nouveaux et de poursuivre le travail de documentation de la pollution plastique dans des secteurs parfois difficiles d'accès. Au-delà des distances parcourues et des berges nettoyées, l'EB4 vient surtout enrichir une connaissance qui se construit progressivement. Les données recueillies au cours de cette mission permettront dans les prochains mois de poursuivre les analyses et de se pencher plus précisément sur ce qu'elles révèlent quant à la présence, à l'accumulation et à la dynamique des macroplastiques dans le golfe du Saint-Laurent.

L'une des grandes forces des Expéditions Bleues demeure toutefois leur capacité à réunir des regards et des expertises complémentaires. Organisation Bleue continuera de mettre cette interdisciplinarité au cœur de ses projets, convaincue que le croisement de la science, des arts et de la culture constitue l'une des meilleures façons de rendre les connaissances accessibles, de susciter la réflexion et de faire circuler les messages scientifiques.

La fin de ce quatrième chapitre marque donc surtout une nouvelle étape. Dans les mois et les années à venir, Organisation Bleue continuera de se mobiliser sur les berges du Saint-Laurent et d'ailleurs, à la rencontre des territoires et des communautés qui les habitent. Les Expéditions Bleues continueront elles aussi de se transformer, au gré des questions qui émergent, des collaborations qui se développent et des connaissances qui s'accumulent. Ce qui demeure, c'est la volonté de poursuivre le travail sur le terrain et de trouver de nouvelles façons de comprendre, de transmettre et d'agir.



Remerciements

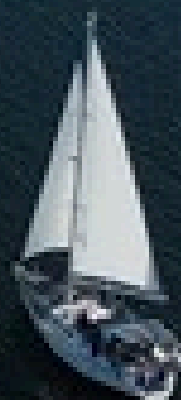
Organisation Bleue tient à remercier chaleureusement le Fonds d'action Saint-Laurent ainsi que le Programme pour la biodiversité maritime du Saint-Laurent pour leur soutien dans la réalisation de l'Expédition Bleue 4. Cet appui a contribué concrètement à la réalisation de cette mission, à la poursuite des activités de caractérisation et de nettoyage des berges ainsi qu'à la collecte de données sur la pollution plastique.

Nous remercions également toutes les personnes, organisations, gestionnaires de territoires, partenaires et membres de l'équipage qui ont contribué, de près ou de loin, au bon déroulement de cette quatrième Expédition Bleue. C'est grâce à cette mobilisation collective que le travail peut se poursuivre, d'une expédition à l'autre, d'un territoire à l'autre.





ENCORE LE PLASTIQUE
ENCORE LA BEAUTÉ



ENCORE L'AMOUR DU ST-LAURENT

Expédition Bleue
LES ÎLES DU GOLFE